



**TOURNOI INDIVIDUEL
HANDICAP
01 février 2026
BOWLING DE QUIMPER
«Le Master»**

Règlement



ORGANISATION :

Le dimanche 01 février 2026, l'ODET BOWLING CLUB DE QUIMPER et le BOWLING « Le Master » organisent un tournoi individuel handicap pour 24 joueurs.

LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling « LE MASTER », 59 rue du Président Sadate, 29000 QUIMPER.

GENERALITES :

Ce tournoi **NON** homologué est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés. Tout litige sera tranché par le directeur de la compétition.

HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 60% de la différence entre 220 et sa moyenne.

DEROULEMENT :

Le tournoi s'effectuera en trois phases.

Phase 1 :

Chaque joueur effectuera 8 lignes en quatre séries de 2 lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de chaque série. Il y aura deux joueurs par piste. Les pistes seront attribuées par tirage au sort. A l'issue de ces 8 lignes, un classement handicap sera établi, de la 1ère à la 24ème place. En cas d'égalité pour la place de 12ème, sera retenu celui ayant le plus petit handicap. En cas de nouvelle égalité, ce sera celui ayant l'écart le plus petit entre sa meilleure et sa moins bonne ligne handicap. En cas de nouvelle égalité, ce sera celui ayant réalisé la meilleure dernière ligne handicap.

Phase 2 :

Les 12 premiers joueurs seront retenus pour jouer 6 lignes supplémentaires, Les scores seront remis à zéro et non en cumul avec les qualifications, Les joueurs effectueront deux séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes à droite à l'issue de la première série. Les pistes seront attribuées par tirage au sort. En cas d'égalité pour la place de 6ème, sera retenu celui ayant le plus petit handicap. En cas de nouvelle égalité, ce sera celui ayant l'écart le plus petit entre sa meilleure et sa moins bonne ligne handicap. En cas de nouvelle égalité, ce sera celui ayant réalisé la meilleure dernière ligne handicap.

Phase 3 :

Les 6 premiers joueurs seront retenus pour jouer en confrontation directe, Le classement de la phase 2 est utilisé pour former les oppositions (1er contre le 6ème, 2ème contre le 5ème, 3ème contre le 4ème). Une partie définira les 3 joueurs gagnants qui continueront, Ainsi celui ayant fait le plus gros score sera le n° 1. A l'issue, le 3ème score jouera le 2ème et le vainqueur jouera le 1er.

INSCRIPTION :

Inscription obligatoire par téléphone au 06.37.53.01.85 (Patrick Kerveillant, président de l'OBC) ou par mail au club de l'OBC (bow119@ffbsq.org) **avant le 31 décembre 2025**. L'Inscription ne sera confirmée que lors de la réception d'un chèque ou d'un virement de 70 €.

ENGAGEMENT : Le montant de l'engagement est de 70 € par joueur.

Règlement par chèque : Après avoir reçu confirmation de la prise en compte de l'inscription, un chèque de 70 € à l'ordre de « ODET BOWLING CLUB DE QUIMPER » devra être adressé à l'adresse suivante : Patrick Kerveillant – 2 rue émile Simon 29700 PLUGUFFAN. Les chèques ne seront déposés qu'après le tournoi. En cas de forfait d'un joueur, son chèque sera encaissé, à moins qu'un joueur de remplacement puisse être trouvé avant le début de la compétition.

Règlement par virement : L'inscription peut également être réglée par virement au bénéfice du club : IBAN : FR76 1558 9293 1300 7583 8624 021 BIC : CMBRFR2BXXX. En cas de forfait, si un remplaçant est trouvé avant le début de la compétition, le club remboursera le joueur par virement également.

LISTE D'ATTENTE : Une fois le tournoi complet, des joueurs supplémentaires pourront s'inscrire en liste d'attente. Le club se réserve le droit d'annuler la participation de joueurs n'ayant pas fait parvenir leur chèque d'engagement après les avoir alertés (par e-mail ou téléphone si coordonnées laissées) et en leur laissant une semaine pour régulariser. Les places ainsi libérées seront attribuées aux joueurs en liste d'attente par ordre d'inscription.

HORAIRES (boules d'essai 6 minutes) :

Phase 1 :

Dimanche 01 février de 08h30 à 12h00 – reconditionnement) – 4 x 2 lignes pour les 24 joueurs – 2 joueurs par piste,

Phase 2 :

De 14h00 à 16h00 – 2 x 3 lignes – 12 joueurs – 1 joueur par piste.

Phase 3 :

--16H30 – 06 joueurs en confrontation directe (1er contre le 6ème, 2ème contre le 5ème, 3ème contre le 4ème). 1 partie – 1 joueur par piste, 3 vainqueurs classés par score de la partie faite lors de cette confrontation.

-- 17H30 – Nouvelles confrontations entre le 3ème et le 2ème puis entre le vainqueur et le 1er.

-- 18H00 – Remise des prix.

RECOMPENSES (BON D'ACHAT LECLERC) :

PLACE	RECOMPENSES (Bon d'achat Leclerc)
1er	200,00 €
2ème	150,00 €
3ème	100,00 €
4ème - 5ème - 6ème	80,00 €

BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 24 joueurs x 70 €	1.680,00 €	Lignage : 274 lignes x 3,60	986,40 €
		Indemnités	693,00 €
Total	1.680,00 €	Total	1.679,40 €

REPAS prévu pour le dimanche midi à 20€/personne comprenant :

- Cochon grillé
- Gratin dauphinois
- Tarte aux pommes
- Café
- Deux boissons au choix

Règlement du repas lors de l'inscription par virement ou chèque à l'ordre de l'ODET BOWLING CLUB DE QUIMPER.

NOTA : Il y a, si besoin, la possibilité d'ouvrir une seconde poule de 24 joueurs le samedi 31 janvier 2026 au matin.

Dans ce cas les récompenses seraient les suivantes :

RECOMPENSES (BON D'ACHAT LECLERC) :

PLACE	RECOMPENSES (Bon d'achat Leclerc)
1er	250,00 €
2ème	200,00 €
3ème	150,00 €
4ème – 5ème - 6ème	100,00 €
7ème à 12ème	80,00 €